

# CREATION D'UNE SALLE INFORMATIQUE AU LYCEE TECHNIQUE D'ANTSIRABE A MADAGASCAR

---

Août 2008

---

Lycée Professionnel Saint Joseph  
*en partenariat avec*  
Electriciens Sans Frontières

## Sommaire de notre dossier

- Présentation générale..... 2
- Pré – Budget..... 3
- Sections Industrielles impliquées ..... 3
- Electriciens Sans Frontières.....4
- Projet 2008..... 4
- Votre participation..... 5



**LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE  
SAINT-JOSEPH**

3Bis rue du Lycée  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
tel : 04 74 45 88 80  
fax : 04 74 45 88 81

mél : [action-madagascar@lycee-saint-joseph.org](mailto:action-madagascar@lycee-saint-joseph.org)  
web : <http://www.lycee-saint-joseph.org>

*et*



<http://www.electriciens-sans-frontieres.org>

**Objet : Demande de participation financière à une opération humanitaire à laquelle participe le Lycée Saint Joseph**

Madame, Monsieur,

Notre établissement scolaire soutient **Electriciens Sans Frontières** en mettant les compétences de nos élèves des sections industrielles (*voir fiche des formations concernées page 3*) à disposition d'un projet humanitaire :

***Création d'une salle informatique au Lycée Technique d'Antsirabé à Madagascar***

Les objectifs visés se situent à plusieurs niveaux :

- Aider des jeunes Malgaches en leur proposant un matériel nécessaire à leur formation qu'ils ne pourront obtenir sans notre aide
- Permettre à **NOS JEUNES**, qui vont bientôt rentrer dans la vie active de participer à une œuvre humanitaire, et ainsi leur proposer un prolongement de leur **formation Humaine**.

La mission qui est confiée à nos élèves se découpe en trois étapes :

- 1) **Récupération** de matériels (en cours de réalisation), permettant la réalisation concrète d'une salle informatique. **Préparation du matériel et des logiciels**, mais aussi conditionnement de ce matériel. Cette étape s'achèvera courant Mai avec la mise en « container » du matériel pour un départ vers Madagascar en **Juin 2008**.
- 2) **Déploiement de ce matériel sur place, à Antsirabé dans le courant du mois d'Août 2008**
- 3) Formation de personnels sur place permettant un **bon usage** et une **pérennisation** du matériel mis à disposition. (présentation et formation aux solutions de maintenances prévues)

Notre demande, aujourd'hui, se situe au niveau du **deuxième point**.

En effet nous pensons partir à **4 élèves et un enseignant**. Il nous faut donc trouver un financement pour permettre notre action.

Comme vous pouvez le lire sur notre pré-budget, page 3, **les sommes nécessaires sont importantes**.

**JE SOLLICITE DONC FINANCIEREMENT VOTRE ENTREPRISE POUR NOUS PERMETTRE DE REALISER CE PROJET JUSQU'A SON TERME.**

Nous tenons à vous préciser que ce don, qu'il soit en nature ou en numéraire, ouvre droit à une déduction fiscale (**article 238 bis du Code Général des Impôts**).

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps à la lecture de notre projet.

**Nous espérons pouvoir vous compter parmi nos partenaires et ainsi vous associer à toute communication sur cette action.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

***Eric Dubiel, Professeur coordonnateur de l'action***



## Pré Budget :

Le budget global du projet est de **56 327 €** comprenant la coordination, la mise en place de l'action dans sa globalité (**voir projet 2008 p4**) et notre intervention dont le détail financier est le suivant :

Dépenses			
Désignation	Prix Uni.	Qtité	Total
Voyage	1900	4	7600
	1900	1	1900
Transport local	50	4	200
Repas midi	7,7	90	693
Repas Soir	7,7	90	693
Hébergement	35	90	3150
Vaccins	50	5	250
Câblages sur place	800	1	800
		<b>Total</b>	<b>15286</b>

Recettes			
Désignation	Prix Uni.	Qtité	Total
Ogec LPP			?
Appel - UDAPEL - URAPEL			?
Institutions Administratives			?
Entreprises (Dons)	1000	?	?
Participation élèves	150	4	600
Participation prof	150	1	150
Recettes diverses			?

<b>Total</b>	<b>750</b>
--------------	------------

Dépense - Recettes	<b>-14536</b>
--------------------	---------------

(Les frais de passeport/visa resteront à la charge des élèves - enseignant)

### Exemple de mécénat ouvrant droit à un l'avantage fiscal :

<b>Mécénat entreprise</b>	<b>1 000 €</b>
Crédit d'impôt 60%	- 600 €
<b>Cout réel pour l'entreprise</b>	<b>400 €</b>



**IMPORTANT**

## Présentation des Sections Industrielles impliquées :

### Bac Professionnel MRIM (Principalement impliqué)

Le technicien "Micro-informatique et Réseaux : Installation et Maintenance" intervient sur les **équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution des réseaux de communication multiservices (voix, données, images), pour leur installation, leur mise en service et leur maintenance.** Il participe au service client en vue d'optimiser l'exploitation de ces équipements. Les interventions de ce technicien se situent dans le cadre du service client et regroupent les fonctions préparation et installation des équipements (intégration matérielle et logicielle, test et validation)

- Installation (participation au projet et mise en place des équipements et des logiciels)
- Maintenance (préventive et curative)
- Organisation - Information (logistique, documentation, relation clientèle).

### Bac Pro Systèmes Electroniques Numériques

- **Connaître le fonctionnement de base de l'ordinateur et être capable de réaliser des configurations**
- Maîtriser les principes de fonctionnement et les schémas fonctionnels des matériels audio et vidéo
- Adapter ses connaissances et compétences à la maintenance de nouveaux appareils
- Installation, mise en service, entretien préventif et dépannage des appareils audio et vidéo.
- Être en mesure de conseiller et d'assister le client dans le choix d'un appareil audio ou vidéo.

### Pour les deux formations :

- Développer l'autonomie et l'efficacité par l'acquisition et l'exploitation des connaissances, l'observation et l'analyse de situations et de documents.
- **Enrichir constamment la formation grâce au partenariat lycée-entreprises.**
- **Apprendre à travailler en équipe. Motiver les élèves par des mises en situations professionnelles.**
- Développer une démarche rigoureuse et logique.





# Electriciens Sans Frontières

*L'Energie du développement*

<http://www.electriciens-sans-frontieres.org>

Créée en 1986, par des salariés de la Direction des études et recherches d'EDF, Electriciens sans Frontières est une **Organisation Non Gouvernementale (ONG)**.

Elle fédère 18 associations régionales regroupant plus de 800 bénévoles, majoritairement issus du personnel d'EDF. **Ceux-ci mettent leur savoir-faire et leurs compétences au service du développement, en permettant l'accès durable à l'énergie et à l'eau.**

A l'actif de l'ONG, une aide auprès de 900 000 personnes qui ont pu bénéficier de l'intervention de l'association.

Une cinquantaine de projets ont été menés dans 25 pays.

ESF, à travers ses bénévoles prend une part active dans des actions de solidarité en direction des plus défavorisés, en Asie, en Afrique, ou en Amérique Latine...

Pour plus d'information, consulter le site Web, <http://www.electriciens-sans-frontieres.org>

---

## Projet 2008, en collaboration avec le lycée Saint Joseph Bourg en Bresse

([http://www.electriciens-sans-frontieres.org/php/projectcard\\_public.php?project\\_id=147&prefix=2008-000009](http://www.electriciens-sans-frontieres.org/php/projectcard_public.php?project_id=147&prefix=2008-000009) )

### **CREATION D'UNE SECTION ELECTRICITE AU LYCEE DE ANTSIRABE**

**Pays: Madagascar**

**Objet du projet: ESF est sollicitée en tant qu'expert conseil.**

Dans la situation actuelle de l'enseignement technique de l'éducation nationale à Madagascar qui n'assure nulle part de formation électricité, il nous est apparu judicieux de choisir dans l'immédiat un lycée qui pourrait constituer une expérience pour éventuellement la développer sur d'autres sites.

Après un déplacement à Madagascar en janvier 2007, nous avons pensé que cette expérience serait particulièrement intéressante à lancer à Antsirabe, grande ville des Hauts Plateaux, pourvue d'un vaste lycée technique sans section électricité et située dans une zone où les besoins existent déjà et où ils pourraient augmenter si la centrale hydroélectrique de Lemena devait se construire.

Il ne s'agit pas pour ESF de monter cette formation à la place de l'administration malgache de l'éducation nationale, mais de travailler en étroite coopération avec la Direction Régionale de l'Education Nationale et le lycée pour leur faire profiter au mieux de notre expérience en ce domaine, de les aider dans les enquêtes préalables au lancement du projet et de constituer, une aide dans ses relations avec de probables partenaires du nord et des entreprises locales de Antsirabe.

ESF peut selon nous participer activement à ce développement de l'enseignement et ensuite au développement artisanal des métiers de l'électricité en allant de la mise en place de la formation jusqu'à la création d'entreprises artisanales pour les jeunes qui suivront cette formation.



---

# Votre Participation

---

**Electriciens Sans Frontières étant une ONG, elle est habilitée à percevoir les dons en numéraires ouvrant droit à une déduction fiscale.  
(article 238 bis du Code Général des Impôts)**

Nom de l'entreprise : .....

Nom du responsable : .....

**Votre entreprise :**

- Ne pourra pas participer à cette opération
- Pourra participer à cette opération et verse la somme de ..... €.

Chèque au nom d' **Electriciens Sans Frontières pays de l'Ain**

*(Un reçu vous sera envoyé par Electriciens Sans Frontières vous permettant d'obtenir une déduction fiscale d'un montant équivalent à 60 % de la somme versée.)*

*Date signature*

Nom de l'élève qui a pris contact avec vous : .....

**Pour votre information :**

**Une entreprise contactée permet à l'élève à l'origine du contact d'obtenir des points pour le "challenge" lui permettant de faire partie des 4 élèves qui seront du voyage :**

- **Entreprise sans financement rapporte 1 point (max 6 points)**
- **Entreprise avec financement rapporte 1 point par tranche de 200 € récoltés**

**Suivi de notre projet sur internet**

**<http://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar/>**

**( site géré par l'équipe communication )**





# Votre Participation

(A rendre au lycée)

Electriciens Sans Frontières étant une ONG, elle est habilitée à percevoir les dons en numéraires ouvrant droit à une déduction fiscale.  
(article 238 bis du Code Général des Impôts)

Nom de l'entreprise : .....

Nom du responsable : .....

**Votre entreprise :**

Ne pourra pas participer à cette opération

Pourra participer à cette opération et verse la somme de ..... €.

Chèque au nom d' **Electriciens Sans Frontières pays de l'Ain**

*(Un reçu vous sera envoyé par Electriciens Sans Frontières vous permettant d'obtenir une déduction fiscale d'un montant équivalent à 60 % de la somme versée.)*

*Date signature*

Nom de l'élève qui a pris contact avec vous : .....

**Pour votre information :**

Une entreprise contactée permet à l'élève à l'origine du contact d'obtenir des points pour le "challenge" lui permettant de faire partie des 4 élèves qui seront du voyage :

- Entreprise sans financement rapporte 1 point (max 6 points)
- Entreprise avec financement rapporte 1 point par tranche de 200 € récoltés

Suivi de notre projet sur internet

<http://www.lycee-saint-joseph.org/madagascar/>

( site géré par l'équipe communication )

